

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 17 AVRIL 2024 À 18 h 00

❖ Actualisation, informations, discussions

❖ Approbation du compte rendu : séance du mercredi 28 février 2024

1. POLE FINANCES & DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1.1. Décision modificative n°1 au budget principal (Exercice 2024)

2. POLE URBANISME & DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 2.1. Soutien au projet de création d'un 10e Parc naturel régional sur les territoires des Maures, de l'Estérel et du Tanneron
- 2.2. Acquisition des parcelles G 3855 et G 3856 (453 m²), sises Chemin du Bouillidou pour aménagement de voirie
- 2.3. Acquisition des parcelles G 3968 et G 3975 (910 m²), sises Allée Camille Muffat pour aménagement de voirie
- 2.4. Acquisition des parcelles D 824, D 825 et D 826 (133 m²), sises Route du Vieux-Cannet pour aménagement de voirie
- 2.5. Acquisition de la parcelle D 683 (289 m²), sise Chemin du Théron pour la pose d'un poteau incendie
- 2.6. Acquisition d'une parcelle de 2 m² à détacher de la parcelle cadastrée section G n° 3566, sise quartier de la Pardiguière pour pose d'un poteau incendie
- 2.7. Convention de servitude de passage d'une canalisation publique d'eaux usées sur les terrains de M. ARIZZI Gabriel (E324 et E564)
- 2.8. Convention de servitude de passage d'une canalisation privée sous l'emprise de l'Ancienne Route d'Italie entre la parcelle E 564 et F 874

3. POLE TECHNIQUE DE RÉNOVATION URBAINE

- 3.1. Mise en place de chantiers à vocation d'insertion sociale et professionnelle
- 3.2. Approbation d'une convention de servitude de tréfonds au profit d'ENEDIS sur la parcelle communale cadastrée G2590, au droit du bâtiment de la cantine de l'école élémentaire Denis Tissot
- 3.3. Approbation d'une convention de servitude de tréfonds au profit d'ENEDIS sur la parcelle communale cadastrée G2590, au droit du bâtiment de la mairie

- 3.4. Approbation d'une convention de servitude de tréfonds au profit d'ENEDIS sur la parcelle communale cadastrée G2435, au droit du bâtiment de la salle du Recoux

4. POLE SPORTS ET ASSOCIATIONS

- 4.1. Subventions de fonctionnement 2024